



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSAH

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

Mastère Spécialisé®

MANAGEMENT DES PROJETS URBAINS DURABLES



PÔLE EUROPÉEN / EVROPSKA POLE / LJUBLJANA (Slovénie) Vue sur l'espace public en creux PFE 2016 Maxime AGRED

OBJECTIFS

L'aménagement urbain évolue avec la volonté de concilier la qualité du cadre de vie, l'amélioration de la mise à disposition des services et la limitation des impacts sur l'environnement. À l'heure où d'autres approches liées notamment au numérique (Smart Cities) se développent, il est important de mettre en perspective l'ensemble des critères pour concevoir les projets urbains durables.

Ce Mastère Spécialisé® répond aux attentes en matière de management et de réalisation du projet urbain, en coopération étroite avec les milieux professionnels de la région, les services publics et les organismes compétents en ingénierie et management du projet.

Ce cursus d'une durée de 16 mois (18 semaines) forme des professionnels de l'aménagement territorial au management de et par le projet, soit dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage urbaine soit au sein d'équipes de maîtrise d'œuvre urbaine. Il prépare les futurs aménageurs à intervenir aux diverses échelles de la ville contemporaine. Il lie étroitement réflexion intellectuelle, approfondissement méthodologique, pratique du projet et apprentissage des savoir-faire indispensables à l'exercice des métiers de l'aménagement urbain.

COMPÉTENCES DÉBOUCHÉS

Les diplômés sont destinés à exercer leurs compétences dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme, et plus particulièrement, au sein des organismes suivants :

- collectivités territoriales ;
- sociétés d'économie mixte d'aménagement, établissements publics d'aménagement ;
- agences d'urbanisme, agences et bureaux d'études publics et privés en maîtrise d'œuvre ou assistance à maîtrise d'ouvrage (aménagement, urbanisme, paysage, transport, environnement...);
- entreprises publiques et privées intervenant dans les projets urbains et territoriaux à interfaces complexes (opérateurs de transport, structures foncières, développeurs, bailleurs, promoteurs...).

DÉBOUCHÉS (liste non exhaustive)

Directeur de l'urbanisme et du développement durable
Coordinateur de projets urbains durables
Manager de centres villes
Chargé de mission de renouvellement urbain
Chef de projet d'urbanisme opérationnel
Chef de projet foncier, urbanisme et aménagement
Coordinateur de projets urbains durables
Manager de centres villes

PROGRAMME

Le programme comprend 504h d'enseignements, soit 384h de cours, 30h de workshop, 50h sont consacrées à l'encadrement de la thèse professionnelle et 10h au suivi et encadrement de la mise en situation professionnelle.

LE PROGRAMME EST COMPOSÉ :

- d'un atelier de projet urbain, en équipe pluridisciplinaire, sous la direction d'un directeur d'études dont l'objectif est de privilégier le rapport concret au territoire, à l'espace et aux formes naturelles construites ;
- de cours, travaux dirigés et séminaires, ayant tous des dimensions suburbaines, métropolitaines, internationales ;
- d'un workshop permettant d'alimenter les études de cas afin d'appréhender le thème dans sa globalité ;
- du projet de fin d'études, réalisé sous la forme d'une thèse professionnelle, coordonné par un directeur d'études ;
- d'une mise en situation professionnelle, d'au minimum 4 mois.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- **Durée du cursus** : 504 heures sur trois semestres universitaires, à raison d'une semaine par mois (deux semaines en octobre et en février).
- **Soutenance de la thèse professionnelle** : décembre
- **Lieu de formation** : ENSAM Montpellier.

**DIRECTION DES ÉTUDES
ET DE LA PÉDAGOGIE**
179 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05

POIDS HORAIRES ET CRÉDITS

504 HEURES de présentiel
75 ECTS (European Credit Transfer System)
Formation diplômante labellisée Conférence de Grandes Ecoles (CGE).

POINTS FORTS ET SPÉCIFICITÉS

L'INTERDISCIPLINARITÉ socle de la formation.

UN PROGRAMME VARIÉ ET PROGRESSIF

alternant cours, séminaires, ateliers, visites et voyages d'études.

Un travail sur la question **DES VILLES TERRITOIRES** mais aussi la micro urbanité.

UN PROJET DE FIN D'ÉTUDES s'inscrivant dans le cadre de problématiques d'aménagement réelles.

UNE OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

par des cours, séminaires et ateliers privilégiant les références et comparaisons internationales, notamment autour des grands enjeux de développement urbain.

CANDIDATURE

La formation s'adresse aux :

- étudiants souhaitant compléter leur formation
- personnes ayant acquis une expérience professionnelle de l'aménagement territorial
- personnes sur le marché du travail, salarié ou indépendant, souhaitant obtenir une spécialité en management de projet urbain.

NIVEAU DE RECRUTEMENT :

- Master 2 ou diplôme équivalent (bac+5) dans les domaines suivants : architecture, droit, économie, géographie, histoire, ingénierie, paysage, sociologie, sciences politiques
- Master 1 ou équivalent (bac+4) pour les candidats ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le milieu de l'architecture et/ou de l'urbanisme.
- Par dérogation, après examen des dossiers de VAP, d'autres candidatures peuvent être retenues.

PROCÉDURE D'ADMISSION

- Dossier de candidature à télécharger sur le site à retourner au plus tard le 31 mai de l'année en cours
- Entretien après sélection sur dossier
- Nombre de places : maximum 25
- Candidats de pays non francophones : très bon niveau de français indispensable (certification du niveau C1 à fournir)

DROIT D'INSCRIPTION

Renseignements : MSMPUD@montpellier.archi.fr

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Responsable pédagogique

Nicolas Lebunetel, Architecte Urbaniste et Enseignant à l'ENSAM

Renseignements MSMPUD@montpellier.archi.fr

PAGE WEB : <http://www.montpellier.archi.fr>

